

TARIFS PRESTATIONS DE SERVICE 2022

Lavage (prix par kg de laine en suint entrant)		
	HT	TTC
Lavage de laine	2,20 €	2,64 €
Cardage (prix par kg de laine rendu)		
	HT	TTC
Laine en flocons	2,50 €	3,00 €
Nappes cardées (110 x 250 cm)	6,50 €	7,80 €
Filage (prix par kg de laine rendu)		
<i>Filage à partir de 50kg par lot.</i>	HT	TTC
Fil simple en cône	15,50 €	18,60 €
Fil retordu en cône	24,00 €	28,80 €
Écheveaux	31,50 €	37,80 €
Écheveaux twistés	34,50 €	41,40 €
Forfaits unitaires		
	HT	TTC
Forfait lavage lot de - 30kg de laine en suint	5,00 €	6,00 €
Forfait lavage lot de - 10kg de laine en suint	10,00 €	12,00 €
Forfait nappes lot de - de 15kg	5,00 €	6,00 €
Forfait nappes lot de - de 5kg	10,00 €	12,00 €
Forfait nappes de laine de type poil	15,00 €	18,00 €
Forfait retord lot de - de 20kg	10,00 €	12,00 €
Forfait transport par colis ou palette	15,00 €	18,00 €

Avant toute livraison de laine, merci de nous contacter pour convenir d'une date !

Scop sarl Filature de Niaux Siren : 880 447 289 00013

Tel : 06 32 75 13 80 Mail : contact@filaturedeniaux.com

PRÉCISIONS SUR LES TARIFS ET LES CONDITIONS DE TRANSFORMATION

LA LAINE EN SUINT

Le tri de la laine est une étape essentielle pour la qualité finale du produit, il est important de le faire avec soin ! Si nous constatons que la qualité du tri est insuffisante, nous pouvons refuser d'aller au-delà du lavage dans la transformation. Lors du tri il faut écarter les éléments suivants : végétaux, parties crottées, feutrées, jarreuses, la peinture, les fibres courtes, les fausses coupes...

Si la récolte et le tri de la laine ne vous sont pas familiers, nous vous renvoyons vers un document explicatif en pièce jointe du mail. Nous vous invitons à nous contacter pour toute question et nous envoyer des photos en cas de doute. Il existe également des formations de tri.

Le conditionnement de la laine doit se faire en curons de 60 kg maximum. Et c'est important étant donné que toute la manutention se fait manuellement ! Nous pouvons vous en envoyer sur demande avec des crochets.

Si vous n'avez que des big-bag, merci de faire des sacs de 30kg maximum pour faciliter la manutention. Il est aussi possible de conditionner dans des draps pour les petits lots.

A BANNIR : Sacs poubelles qui ne sont pas respirants (la laine peut moisir), éviter les big-bag qui en s'abîmant laissent des fibres plastiques dans votre belle laine.

Pour sa conservation, la laine en suint doit être conditionnée sèche, pas trop tassée, stockée au maximum depuis 1 an et demi, rangée sur palette sous abri et au sec. Si ce n'est pas le cas, la laine peut devenir jaune et cassante.

Le document d'accompagnement commercial (DAC) : La laine étant classifiée comme sous-production animale potentiellement vectrice de germes et d'épidémies, il est obligatoire d'assurer sa traçabilité jusqu'au traitement (lavage). La laine doit donc être livrée accompagnée de son DAC complété car il peut vous être demandé durant le transport.

Pensez à récupérer les coordonnées et les numéros d'élevage de la laine que vous achetez et/ou récupérez si ce n'est pas votre production.

LE LAVAGE

Le lavage dégraisse et libère les poussières mais n'enlève pas les déchets pouvant s'y trouver (végétaux, crottes, peinture). Un tri minutieux doit être effectué au préalable (*voir plus haut « laine en suint »*).

- **Les rendements** : La perte de poids au lavage est due à la dissolution du suint dans les eaux de lavage. Ce suint représente jusqu'à plus de la moitié du poids de la laine avant lavage. Selon les laines, on a des rendements pouvant aller de 40 à 70 %, voir 80 % pour du Mohair ou de l'Alpaga.
- **Lavage de laine mérinos** : La laine mérinos est une laine très grasse et difficile à laver. Pour vérifier notre capacité à laver votre laine, nous vous demandons de nous envoyer un échantillon de 2kg de laine en suint pour faire un test de lavage avant toute transformation. Il peut être nécessaire de faire un second lavage, qui sera également facturé.
- **Les petits lots** : Pas de minimum de quantité. Un forfait sera appliqué sur les lots de moins de 30kg.
- **L'Alpaga et le Mohair** : Nous pouvons laver ces matières puis les mélanger à d'autres laines à de faibles pourcentages pour en faire des nappes ou du fil. Nous ne pouvons pas transformer ces matières non mélangées.

LES NAPPES CARDÉES

- **Caractéristiques des nappes** : Les dimensions des nappes sont de 110 x 250 cm. Nous pouvons faire des nappes entre 1 kg et 1,5 kg. Sans consigne spécifique, nous faisons de manière standard des nappes de 1,5 kg. L'épaisseur des nappes dépend du poids et du gonflant de la matière.
- **Les laines de type « poil »** : Basco-béarnaise, Manech, Thônes et Martod, Nez noir du Valais, etc... Ces laines peuvent être cardées sur notre carte nappeuse mais ont beaucoup de pertes et nécessitent un réglage particulier qui demande du temps, un forfait est donc appliqué pour cette raison.

Certaines laines Manech ne nous permettent pas de faire des nappes car le voile n'accroche pas sur le tambour de sortie. Nous pouvons dans ce cas mettre la laine cardée en vrac dans un sac.
- **La laine mérinos** : Notre carte nappeuse est adaptée à des fibres moyennes et grossières. Les fibres fines des laines mérinos font des nappes avec des bouloches, plus ou moins selon les matières.
- **Les petits lots** : Pas de minimum de quantité. Un forfait sera appliqué à des lots de moins de 15kg.

LE FILAGE

Minimum 50kg de laine lavée par lot. Le rendement au lavage varie selon les laines mais on peut compter 100kg de laine en suint pour arriver à cette quantité (ou 130kg pour du mérinos).

- **Les laines de type « poil »** : Basco-béarnaise, Manech, Thônes et Martod, Nez noir du Valais, Xaxi Ardia, etc... Ces laines ne sont pas adaptées pour être filées sur nos machines. Nous pouvons faire des tests avec de faibles pourcentages mélangés à une laine plus fine.

- **Les titrages** : Nous pouvons réaliser des titrages allant de 4000 à 6000 m/kg en simple mèche. Nous pouvons aussi faire du fil double mèche aussi appelé « sport », plus gros en 2500 m/kg.

- **Torsion et solidité** : La torsion est ce qui donne la solidité au fil : plus il est tordu, plus il sera résistant et inversement. Pour une laine un peu rêche, un fil plus gros et moins tordu donnera un aspect plus doux qu'un fil fin et très tordu. Pour faire un fil fin et résistant, les fibres de laine doivent être aussi fines, longues et résistantes.

- **Les fins de battue** : Certaines pertes aux cardes et au filage sont réutilisables pour une prochaine transformation. Nous conservons ces « fins de battue » dans des sacs que nous vous restituons avec votre commande pour une potentielle deuxième vie. Vous pouvez les apporter avec votre laine en suint pour une commande future. Notre espace est limité, nous ne pouvons pas les conserver à la filature.

- **Le retord** : Nous pouvons retordre un fil en 2, 3, 4, 5 ou 6 brins. Un forfait sera appliqué pour tout lot de retord inférieur à 20kg (poids rendu).

- **Cônes ou écheveaux ?** : Le fil en cônes est plutôt adapté au tricot ou tissage machine. Contrairement aux écheveaux, le fil n'a pas été relavé. Les écheveaux conviennent pour du tricot manuel ou du loisir créatif. Le fil a été relavé, il a perdu l'huile d'ensimage (3% du poids lavé) ajoutée dans le procédé de filage et il a gagné en tenue et en gonflant.

- **Les cônes** : Nous récupérons les cônes vides !

- **Les écheveaux** : Ils font environ 100g. Les derniers écheveaux qui n'atteignent pas ce poids sont appelés « échevettes » et sont distingués par un fil de couleur différente. Ils sont facturés avec l'ensemble du fil.

LES EXPÉDITIONS

Il est possible de nous faire parvenir votre laine à transformer par transporteur. Il est à votre charge d'organiser le trajet aller. Au moment où votre laine part, il est nécessaire de nous envoyer un mail précisant que la laine va arriver et les informations pour remplir votre fiche : nom de facturation, adresse, téléphone, votre commande précise, les différents lots, races, couleurs de la laine, caractéristiques des produits souhaités et autres précisions si nécessaires.

Si vous souhaitez que votre laine soit réexpédiée en retour, il suffit de nous le demander à la commande. Bien préciser l'adresse de livraison ! Nous avons sélectionné le transporteur nous faisant les meilleurs tarifs, nous fonctionnons avec lui pour tous les envois sauf les petits colis (un carton) qui sont expédiés par la Poste. L'envoi vous sera refacturé à l'euro près, à réception de la facture du transporteur. Nous y ajoutons un forfait pour la mise en palette et/ou carton.

Conditions de vente - Filature de Niaux

Article 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la Filature de Niaux, ci après dénommée « la Filature » et de ses clients dans le cadre de la vente des prestations suivantes : lavage, cardage, filage à façon.

Toute prestation accomplie par la Filature Filature de Niaux implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Tarifs

Les prix des prestations de services vendues sont en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande.

La Filature s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations de services commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Un devis sera fourni au moment de la prise de commande. Celui-ci portera sur le poids annoncé par le client, un rendement après lavage prévisionnel et un poids de fil ou

nappes estimé et nullement contractuel. Le prix sera ensuite corrigé pour le règlement total de la facture en fonction du rendu réel.

Article 3 : Modalités de paiement

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 30% du montant global du devis, le solde devant être payé au comptant à réception des produits ou à 30 jours fin de mois à réception de la facture.

Article 4 : Retard de paiement

Dans le cas d'une impossibilité de payer dans le temps imparti, il sera demandé au client d'en informer la Filature afin de trouver un accord amiable et des échéances raisonnables.

Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit les intérêts au taux d'intérêt légal (loi du 31/12/92).

En cas de prorogation des traites, les frais et intérêts résultant de cette prorogation seront à charge du client.

Si dans les dix jours qui suivent le mail de signalement du retard de paiement, le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la Filature.

Article 5 : Conditions sur la matière non transformée

La laine apportée dans l'objectif d'être transformée devra être exempte de produits chimiques et triée. Un bon tri élimine les crottes et les végétaux, les parties feutrées, les parties jarreuses et la peinture non lavable.

La laine ne doit pas contenir d'objets durs (crochets, barbelés, onglons, ...). Tout élément de ce type non détecté au lavage peut endommager les machines et le client sera tenu pour responsable.

Si la Filature juge la matière pas assez triée ou peu susceptible d'atteindre la qualité demandée par le client, la Filature se réserve le droit de refuser la transformation initiale et, en accord avec le client, pourra modifier la commande effectuée initialement ou bien retourner la matière non transformée au client, aux frais de celui-ci.

Article 6 : Garanties et responsabilités

La laine, le mohair et l'alpaga sont des matières naturelles, elles ne peuvent donner un produit d'une régularité et d'une homogénéité parfaite.

Tous les processus de transformation sont entrepris au risque du Client, bien que la Filature s'efforce d'obtenir la meilleure qualité

de produit possible, tout en tenant compte de la qualité de la matière première.

La Filature ne saurait être tenue responsable de tout défaut de livraison ou retard de livraison des produits résultant de circonstances indépendantes de sa volonté.

Aucune garantie ne peut être donnée que les produits livrés correspondront aux échantillons soumis à tous égards matériels.

Dans le cas de pertes de matière supérieures à la normale, le Client ne pourra tenir la Filature pour responsable.

Dans le cas d'une impossibilité de la part de la Filature à transformer la matière livrée sous la forme demandée, le Client en sera prévenu et la commande pourra être adaptée ou bien retransmise à un autre établissement. Le client ne pourra demander aucune réparation sur le manque à gagner lié à la modification du délais de transformation et au surcoût lié au transport.

Quand la Filature donne des estimations de rendement, de quantité ou de qualité du rendu, elle doit le faire au plus juste mais elle ne pourra être tenue pour responsable si ces estimations sont inexactes.

Dans le cas où un défaut dans le produit rendu est découvert par le client et signalé à la Filature par écrit pendant la période d'un

mois à compter de la date de livraison, ce défaut ayant pour cause la prestation des services, la Filature à son choix, réparera le produit à ses frais ou remboursera le prix payé par le client à la Filature, sous réserve, dans tous les cas, du retour du produit à la Filature par le client, aux frais du Client.

La totalité de la responsabilité de la Filature dans ces conditions ne peut excéder le prix de 1,5€ par kilogramme de laine ou 8€ par kilogramme de mohair ou d'alpaga.

Article 7 : Livraison

La livraison est effectuée soit par la remise directe des produits au client, soit au lieu indiqué par le client par transporteur.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Le client en étant informé, tout retard dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ni à l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par le client.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, le client devra

formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison.

Les dates de livraison sont données de bonne foi mais ne sont pas garanties et aucune responsabilité ne sera acceptée pour toute perte, quelle qu'elle soit, subie ou causée par une livraison tardive.

La Filature se réserve le droit d'effectuer la livraison par acomptes et de déposer une facture séparée pour chaque acompte.

Article 8 : Données personnelles

Conformément à l'article 26 de la loi " Informatiques et Libertés ", l'utilisateur est informé que les informations nominatives recueillies dans le cadre du service sont nécessaires pour son bon fonctionnement.

L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression, qu'il peut exercer en envoyant un courrier à Filature de Niaux, 5 rue de la filature, 09400 NIAUX, ou par [courrier électronique à contact@filaturedeniaux.com](mailto:contact@filaturedeniaux.com)

La Filature s'engage à ne pas céder les données de ses clients à aucun tiers.